

QUE la Municipalité régionale de comté de Montcalm soit autorisée à conclure un accord de contribution avec le gouvernement du Canada, dans le cadre du programme Un Canada branché, afin d'offrir des services Internet haute vitesse à l'ensemble des foyers mal desservis sur son territoire, lequel sera substantiellement conforme au texte du projet d'accord joint à la recommandation ministérielle du présent décret.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

65428

Gouvernement du Québec

### **Décret 736-2016, 17 août 2016**

CONCERNANT l'approbation des prévisions budgétaires de la Régie du cinéma pour l'exercice financier 2016-2017

ATTENDU QUE, conformément au premier alinéa de l'article 144.1 de la Loi sur le cinéma (chapitre C-18.1), la Régie du cinéma a soumis au ministre de la Culture et des Communications ses prévisions budgétaires, selon les modalités fixées par le gouvernement;

ATTENDU QUE, en vertu du deuxième alinéa de cet article, ces prévisions sont soumises à l'approbation du gouvernement;

ATTENDU QUE, par le décret numéro 4-2001 du 11 janvier 2001, le gouvernement a fixé les modalités selon lesquelles les prévisions budgétaires de la Régie du cinéma sont soumises au gouvernement;

ATTENDU QU'il y a lieu d'approuver les prévisions budgétaires de la Régie du cinéma pour l'exercice financier 2016-2017;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Culture et des Communications :

QUE soient approuvées les prévisions budgétaires de la Régie du cinéma pour l'exercice financier 2016-2017, jointes au présent décret, soit un budget de revenus de 4 644 000 \$, un budget de dépenses de 4 500 000 \$ et un budget d'investissements de 100 000 \$.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

---

## Annexe

**Régie du cinéma**  
Budget 2016-2017  
(en k\$)

	<b>RÉEL 2014-2015</b>	<b>RÉEL 2015-2016</b>	<b>DÉCRET PRÉVISION 2016-2017</b>
<b>Revenus</b>			
Examens de films	914,8	760,3	700,0
Examens de permis	47,9	43,7	35,0
Permis	816,5	769,7	650,0
Contrôle sur le matériel vidéo	4 958,9	4 044,1	3 000,0
Autres	499,8	260,8	259,0
<b>Total des revenus</b>	<b>7 237,9</b>	<b>5 878,6</b>	<b>4 644,0</b>
<b>Dépenses</b>			
Rémunération (Traitements et avantages sociaux)	3 687,6	2 428,2	2 550,0
Fonctionnement			
Transport et communications	213,7	196,6	199,1
Services professionnels et autres	1 009,8	851,0	1 143,7
Loyers	483,9	484,7	494,0
Entretien et réparations	32,5	63,3	51,0
Fournitures et approvisionnement	32,8	27,1	22,2
Amortissement			
Immobilisations	173,2	328,7	40,0
Créances douteuses et autres provisions	0,3	0,1	-
Autres	-	-	-
<b>Total des dépenses</b>	<b>5 633,8</b>	<b>4 379,7</b>	<b>4 500,0</b>
<b>Excédent</b>	<b>1 604,1</b>	<b>1 498,9</b>	<b>144,0</b>
<b>Investissements</b>	<b>94,7</b>	<b>-</b>	<b>100,0</b>